

COMMUNE DE SAINT-HONORE (Isère)
Réunion du Conseil Municipal du 02 février 2021

COMMUNE DE SAINT-HONORÉ (Isère)
CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 02 février 2021 - salle de réunion de la Mairie

L'an deux mille vingt et un, et le deux février, à dix-huit heures et zéro minute, le Conseil Municipal de Saint-Honoré, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MICHON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 12 Votants : 13

Présents : M. MICHON Jean-Luc, Mme FAURE-TROUSSIER Catherine, M. CURT Jean-Pierre, Mme DESMOULINS Monique, Mme FAUVEL Anne-Marie, M. BALDASSO Adolphe, Mme BEJBOM Christina, Mme CAFFIN Marie-Christine, M. CORMINIER Eric, M. FONTE Sylvain, Mme GIRAUD Murielle, M. MAILHÉ Frédéric

Absents excusés : M. BERTHIER Benjamin, M. CIOT Romuald, Mme GÜRKE Lise

A donné procuration : Mme GÜRKE Lise à Mme GIRAUD Murielle

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 25 janvier 2021

M. Eric CORMINIER a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 09 novembre 2020**
 1. Mise en place d'un moyen de paiement en ligne – PayFip ;
 2. COVID 19 – Subvention pour achat de masques en tissu distribués lors du premier confinement ;
 3. Cotisation SCEV Association Sport Culture pour les Enfants du Valmontheys ;
 4. Participation financière à l'Accueil de Loisirs sans hébergement sur l'année 2019-2020 de Susville ;
 5. Participation financière au Centre de Formation ;
 6. Contrat de location de la licence IV communale ;
 7. Contrat de travail poste agent technique
 - **Infos diverses**
 - Point sur le travail des commissions
 - Autre
-

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2020

En l'absence de remarques, le compte rendu de la séance de Conseil Municipal du 09 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

OUVERTURE DE SÉANCE

FINANCES

1 – MISE EN PLACE D'UN MOYEN DE PAIEMENT EN LIGNE - PAYFIP

Monsieur le Maire présente l'obligation qu'à la commune de mettre en place une solution de paiement en ligne concernant les règlements par la carte bancaire des factures d'eau et des services périscolaires (cantine, garderie).

Le redevable pourra, muni de sa facture et de la référence qui y figurera, se connecter sur le site www.tipi.budget.gouv.fr de la DGFIP et s'acquitter de sa dette en payant par carte bancaire ou par prélèvement unique.

Après délibération, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour transmission au comptable public puis au Correspondant Moyens de Paiement (CMP) de la DDFiP38.

13 VOIX POUR

ÉTAT URGENGE SANITAIRE

2 – COVID 19 - SUBVENTION POUR ACHAT DE MASQUES EN TISSU

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'au printemps 2020, une commande de masques groupée a été passée par la Commune de Prunières.

Une partie de cette commande a été subventionnée par l'État et la part attribuée à la Commune de Saint-Honoré s'élève à 434,67 €.

Après délibération, le Conseil Municipal valide la part qui lui sera reversée par la Commune de Prunières.

13 VOIX POUR

FINANCES

3 – MONTANT COTISATION ASSOCIATION SPORT CULTURE POUR LES ENFANTS DU VALMONTHEYS (S.C.E.V.) A COMPTER DE L'ANNÉE 2019

Monsieur le Maire rappelle que la cotisation des Communes pour l'Association S.C.E.V. (Sport Culture pour les Enfants du Valmontheys) est fixée à 20 € par enfant. Depuis 2009, on estimait que moins de 100 enfants étaient concernés, le montant était donc fixé à un forfait de 2000 euros. L'association est actuellement en grande difficulté et la situation liée à la Covid ne simplifie rien, donc, même si le nombre d'enfants est inférieur à 100, leur action est largement appréciée et la commune souhaite la soutenir.

À noter qu'il serait intéressant de connaître le nombre exact d'enfants de la commune qui participent aux activités, afin de mieux appréhender le montant versé.

13 VOIX POUR

FINANCES

4 – PARTICIPATION FINANCIÈRE À L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT SUR L'ANNÉE 2019-2020 DE SUSVILLE

Afin d'assurer les charges liées à la gestion des locaux utilisés dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (appelé plus communément centre aéré) organisé par l'association « Maison Pour Tous », la Commune de Susville a décidé de demander une participation financière aux communes extérieures dont les enfants ont fréquenté le centre aéré au cours de l'année 2019-2020. Cette participation a pour but de contribuer au paiement des charges (entretien du bâtiment, gestion des locaux, chauffage...).

Monsieur le Maire indique que 2 enfants de Saint-Honoré ont été accueillis et que la participation financière s'élève à 120.00 € soit 60 € par enfant.

Une convention a été établie avec la Commune de Susville et après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à la signer.

13 VOIX POUR

FINANCES

5 – PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR 2 SUBVENTIONS ;

Monsieur le Maire rappelle que trois enfants domiciliés à Saint-Honoré sont scolarisés pour l'année scolaire 2020-2021 dans les établissements suivants :

- 2 enfants à la MFR (Maison Familiale Rurale) de Vif ;
- 1 enfant à l'EFMA (Espace Formation de Métiers de l'Artisanat) à Bourgoin-Jallieu.

Ces établissements font une demande de soutien financier auprès de notre Commune pour compenser la hausse des dépenses liées au contexte sanitaire (augmentation des coûts de nettoyage et de désinfection, achat de masques, enseignement à distance, etc...).

Après délibération, le Conseil Municipal est favorable à participer financièrement à ces formations à hauteur de 100 € par enfant.

13 VOIX POUR

CONTRAT

6 – CONTRAT DE LOCATION DE LA LICENCE COMMUNALE IV

Madame GUIGNIER Léna souhaite louer la licence 4 dans le cadre d'une exploitation d'un débit de boisson à St-Honoré 1500.

La dernière utilisation a été faite par Yvette Mistral, d'un montant gratuit à l'époque. Mme GUIGNIER Léna demande la location du 31 mars 2021 au 31 décembre 2021. L'objectif est de faire un débit de boissons et de plats à emporter, uniquement le week-end.

(Elle reste à 60% de son temps à la mairie). Il y a deux licences 4 sur la commune (la seconde est à l'Oreille du Loup), Sylvain Fonte souligne qu'il ne faut pas oublier que si le projet de café associatif se réalise, ce qui est un des projets forts portés par l'équipe, il faudra acquérir une 3^{ème} licence. Attention, bien que leur tarif soit parfois attractif, certaines ne sont pas transférables.

COMMUNE DE SAINT-HONORE (Isère)
Réunion du Conseil Municipal du 02 février 2021

La somme de 100 euros est proposée pour la durée de la période et sera exigible en fin de contrat au 15 décembre. Le tarif est préférentiel dans le cadre d'une première année et sera révisable en cas de reconduction. Le conseil municipal encourage cette activité qui redynamisera l'activité à la Chaud. La commune se réserve le droit, en fin de contrat, de ne pas reconduire la location si le café associatif doit voir le jour et qu'il n'y ait pas de licence disponible supplémentaire.

13 VOIX POUR

PERSONNEL COMMUNAL

7 – CONTRAT DE TRAVAIL AGENT TECHNIQUE

Madame SIGAUD Yvette (en arrêt maladie depuis 2 ans), fait valoir son droit à la retraite à partir du 31 mars 2021. Madame JUSSEY Fatine est la remplaçante sur ce poste actuellement.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3 1° ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de recruter temporairement un personnel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité lié au départ en retraite d'un adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à compter du 01 mars 2021 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** le recrutement d'un agent contractuel en référence au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de **4 mois** allant du **01 Mars 2021 au 30 Juin 2021 inclus**.

Cet emploi relève de la catégorie hiérarchique C.

Cet agent assurera l'encadrement de la cantine scolaire (service, ménage), le ménage dans les écoles (école élémentaire et salle d'évolution de l'école maternelle), au sein de la Mairie ainsi que la gestion du gîte communal de Combalberte (remise de clés et ménage).

La personne recrutée exercera ses fonctions à temps non complet à raison de 30 heures hebdomadaires durant les semaines scolaires et 10 heures hebdomadaires durant les vacances scolaires.

La rémunération de l'agent sera calculée sur la base de l'indice brut 356, indice majoré 332.

- **s'engage** à inscrire les crédits correspondants au budget,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

13 VOIX POUR

COMMUNE DE SAINT-HONORE (Isère)
Réunion du Conseil Municipal du 02 février 2021

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LA SKYRACE ;

Une subvention de 1000 euros est demandée par l'association ATHLETIC-CLUB MATHEYSIN à notre Commune qui accueille l'évènement. Elle serait a priori justifiée puisqu'elle est égale à celle de la Commune de La Mure. Elle s'ajoute aux efforts de la commune (prêt de la salle polyvalente « Charles Poncet », du gîte communal, etc...).

L'épreuve prend une envergure internationale et représente pour l'édition à venir un montant total de subventions de 68000 euros.

Jean-Pierre CURT attire l'attention sur la question des toilettes, à signaler à l'association. Les élus souhaitent que cette question ne soit pas prise à la légère.

Sur le principe, le Conseil Municipal est favorable à l'octroi de cette subvention.

Ce point a été ajouté, pas de vote

DIVERS-INFORMATIONS

➤ **POINTS SUR LE TRAVAIL DE LA COMMISSION TRAVAUX :**

Jean-Pierre Curt fait un point sur l'urbanisme.

Les grands projets à venir : Le château d'eau, le carrefour de Fugières, les chapelles.

Le contrôle de la conformité des travaux réalisés se font désormais avec la présence de deux élus. En cas de problème

Réunion agriculture à la Communauté de Communes de la Matheysine : plan loup, 3 projets d'installation dont Fred Mailhé. 20/01 réunion environnement. Missions: répertorier les rivières en surcharge en gravier, protection des habitations. Protection de la faune.

01/02 : rencontre pour le château d'eau.

10/02, aura lieu la signature de l'acte définitif.

L'étude est faite, est-ce que l'on redémarre ? Le budget total s'élève à 600000 euros HT. 50% de subvention pourrait être obtenus dans le cadre du plan rebond (il faudra faire la demande avant la fin de l'année) Le département donnerait de 5 à 10%. À noter qu'en 2026, la Communauté de Commune de la Matheysine récupèrera la compétence Eau.

Il faudra également faire enfouir la ligne électrique (compris dans le prix) L'investissement reposera sur un emprunt étalé sur 20 ans. (La Communauté de Commune de la Matheysine reprendra l'emprunt dans le cadre de la reprise de compétence). Broyats de la commune : la déchetterie est pleine à craquer, il est impératif de procéder au nettoyage du site. Un devis de Gros Environnement a été réalisé, de 3360 euros HT, pour faire le travail. Les déchets seraient laissés sur place, à disposition des riverains. Il faut le faire rapidement car on est arrivé à saturation. Le devis doit être signé dans les meilleurs délais, mais il faudra décaler les travaux en fonction des conditions météo et afin que l'accès soit possible (zone trop humide à ce jour).

A l'étude, l'achat d'un broyeur pour les particuliers et les employés de la commune. L'idée est d'aller au plus près des besoins.

COMMUNE DE SAINT-HONORE (Isère)
Réunion du Conseil Municipal du 02 février 2021

➤ **POINTS SUR LE TRAVAIL DE LA COMMISSION AGRICULTURE :**

Lise GÜRKE fait un point sur les actions. La restauration du chalet d'alpage sera plutôt pour 2022.

La restauration de certains chemins va se faire au fur et à mesure.

Le projet de jardin partagé fait son chemin : l'idée est de mettre à disposition un terrain pour un jardin partagé, près de la salle des fêtes, pour les personnes intéressées. Une enquête auprès des habitants s'avèrerait utile pour connaître les besoins précis. Pour l'utilisation, une charte devra être élaborée pour la gestion des parcelles au sein d'une association, afin d'éviter tout débordement ou usage contraire à la communauté. Le conseil municipal soutient cette idée à l'unanimité. Bien que la situation liée à la Covid-19 ne permette pas de faire des projections précises, une journée « commune propre » est toujours à l'étude.

➤ **POINTS SUR LE TRAVAIL DE LA COMMISSION ECOLE**

L'équipement informatique pour les deux écoles maternelle et élémentaire va être renouvelé, pour un budget de 17400 euros.

Les règles sanitaires ayant changées, la commission doit se réunir afin d'essayer de mettre en place le nouveau protocole : il faut 2m entre les tables, très difficile à mettre en œuvre. Pour l'élaboration du budget : la rénovation des salles de classe est envisagée ainsi qu'un changement de traiteur, l'actuel vient du nord Isère et n'est pas très satisfaisant. L'idée est de voir ce que l'on peut faire en local. Des élues sont allées voir les cuisines du collège de la Mure dont la capacité maximum est de 1 000 repas. Ce plafond n'étant pas atteint, des repas bios avec 40% de produits locaux pourraient être préparés pour les écoles de la Commune de Saint-Honoré. C'est une bonne démarche environnementale, les déchets ont également été réduits. La réflexion est en cours, car le coût du repas serait alors de 4,28 euros, au lieu de 3,50 actuellement (frais de transport, main d'œuvre supplémentaire...).

Mais les repas proposés seraient préparés le matin et de qualité. Le collège mettrait à disposition un container sur roulettes qui nécessite un véhicule plus spacieux. Si on doit changer de véhicule (un de ceux de la commune est ancien), peut-être prévoir une plateforme de transport ? Le transport pourrait s'organiser par les employés communaux. Il faudrait également rencontrer l'association des parents qui réfléchissent sur la question.

➤ **POINTS SUR LE TRAVAIL DE LA COMMISSION COMMUNICATION**

2 bulletins ont été élaborés depuis l'élection dernière et l'objectif est de doubler le nombre de parutions (soit 4 par an). Plutôt de bons retours sur les derniers articles. L'équipe travaille sur une nouvelle présentation, pour essayer de le rendre plus attractif. Les panneaux d'information lumineux sont jugés trop onéreux pour le moment. Par contre, des panneaux d'affichage en bois vont être installés progressivement dans chaque hameau. La préparation d'un événement estival est à l'étude pour faire découvrir la commune via un événement à la chaud. Il y a déjà eu ce genre de manifestations par le passé et cela a toujours été des moments conviviaux et appréciés. Il faudrait faire venir des artisans, proposer des animations diverses, des jeux pour les enfants,

COMMUNE DE SAINT-HONORE (Isère)
Réunion du Conseil Municipal du 02 février 2021

de la restauration... L'événement pourrait en outre être clôturé par une séance de cinéma en plein air. Il conviendra d'associer le Comité des fêtes et toutes les associations partantes. Que faire des terrains de tennis ? Leur démantèlement est à étudier. Il y a également un projet d'aménagement d'un petit parcours de vtt pour les enfants.

➤ **POINTS SUR LE TRAVAIL DE LA COMMISSION BÂTIMENT**

Un inventaire des bâtiments de la commune doit être établi (gîte, salle des fêtes, ancienne mairie...) afin de mieux connaître leur usage, leur rentabilité, leur état... Quelques urgences : la chapelle de Tors, le toit du four.

➤ **POINTS SUR LE TRAVAIL DE LA COMMISSION ASSOCIATIONS**

Une charte a été élaborée pour la location des salles. Un dossier de demande de subvention a également vu le jour, avec plus de pièces justificatives (budget prévisionnel, bilan financier...). La commission souhaite que les demandes puissent être analysées en détail afin de pouvoir allouer plus ou moins selon le projet et les besoins. Les demandes doivent être déposées avant le 31 mars.

Lise GURKE propose la création d'une commission spécifique pour le gros projet (carrefour de Fugières, ancienne mairie, café associatif). En effet, ce projet concerne le travail de plusieurs commissions et de cette manière, tout le monde pourrait plus facilement participer à la réflexion.

Le 1er mars, on profitera de la réunion pour faire le premier point.

Christina Beijbom rappelle la préoccupation des riverains aux Mazuers, avec le problème du ralentissement. Peut-être qu'un feu rouge quand la vitesse excède une certaine valeur pourrait constituer une bonne réponse mais il faudra travailler avec le département.

LA SÉANCE EST LEVÉE

À

21 H 20

Prochain CM : 2 mars 18h30